Image not found or type unknown

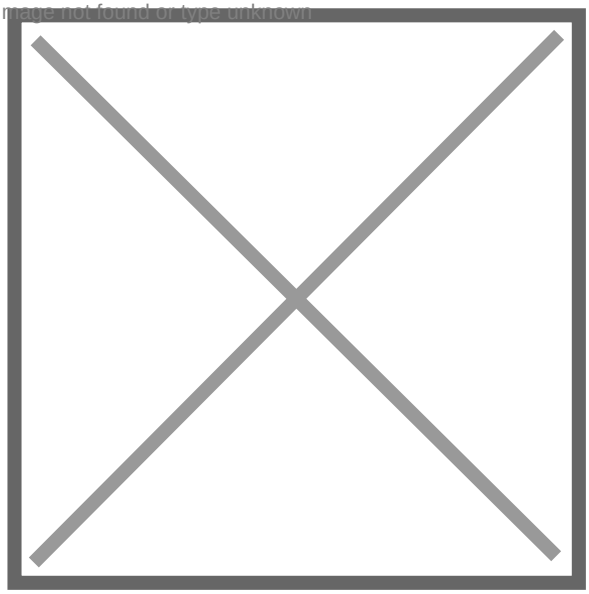

Sté de recouvrement code active

Par **Saralou**, le **30/01/2015** à **18:32**

Bonjour,
Moi aussi j'ai eu affaire à la Sté code active:
1er contact par courrier en me réclamant la somme de 17.600€ que je dois à Amallia (locapass). Alors que cette affaire est déjà géré par un huissier, qu'on déjà trouvé un compromis et que je dois verser 30€/mois selon ma situation. Donc je les appelle pour avoir des explications, ils me répondent: c'est eux qui ont la gestion du dossier dès à présent, je dois leur envoyer 12 chèques de 183€ tous les ans sur une duré de 8 ans. Je leur répond: je ne peux pas rembourser telle somme mensuel vue ma situation et encore moins envoyer des chèques vue l'interdiction bancaire. Elle me répond sur un ton agressif et se permettant de porter des jugements sur ma situation en rajoutant qu'elle me rappelle vers 14h et si elle n'aura pas une réponse positive: coup de pression et menaces avec saisie sur compte elle ne s'est pas gêné de me faire une autre proposition: une réduction de 30% sur la dette en cas de paiement immédiat et totale. Au moment où je leur préparais un courrier sur le quel je demandais un écrit des dites propositions chèque& réduction mon tel sonne et là c'est le chef de service : oui madame on attendait votre appel pour nous c'est de la mauvaise foi et à compter d'aujourd'hui le recours amiable tombé l'eau et on prossède à la saisie sur votre compte, je lui dis de quel droit faites faites et j'ai raccrocher au nez. En lisant attentivement leur courrier, j'ai constaté un vice de fond car ils n'ont pas mentionné "versement débiteur "à hauteur de 1000€ que j'ai déjà versé, j'ai envoyé hier un RAR en mentionnant que leur mise en demeure est nul et non avenu fondé sur le décret n 96-1112 du 18 décembre 1996 qui me donne le droit de porter une action en justice.
J'attends la suite des événements et je vous tiens informé.
J'ai lu tous les messages, il y'a un qui a attiré mon attention avec l'adresse @ de l'urssaf de Bayonne, soyez nombreux à faire la démarche de les dénoncer au 0559580258 ou mieux ursaaf.bayonne@ursaaf.fr
Aujourd'hui, je reçois un@ de mon employeur qui m'informe qu'une certaine Mme LAGAFF les a appelé pour avoir mes coordonnées et je sais à quel sujet mon employeur a refusé car

elle ne voulait pas dire pour quelle société elle bosse. Dès demain j'irai porter plainte pour intimidation et harcèlement.
Bonne soirée.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés